

BULLETIN COMMUNAL

COLOMBIER 2023





Mesdames, Messieurs,

Nous avons vécu une année de plus avec des aléas climatiques exceptionnels. Nos sources n'ont jamais été aussi basses, et je profite de cette page d'écriture pour remercier Éric, notre employé qui tous les lundis nous a fait un rapport précis du débit de nos 4 captages et heureusement que l'Agence régionale de santé (ARS) nous a accordé une dérogation de 6 mois pour utiliser le captage du Grand Bois, tant que l'enquête publique n'est pas terminée. Notre réseau, long de 32 km fait l'objet régulièrement de travaux et d'entretien, ce qui nous a permis aussi de passer ce

mauvais cap. Merci à vous utilisateurs de l'eau pour votre vigilance.

Concernant les travaux 2023, nous avons demandé des subventions au Département et à la Région, pour le crépi, l'électricité et les fermetures de notre nouveau local terrains de loisir. Nous avons deux linéaires de chemins ruraux à élargir sur 1.200 km au total pour devenir des dessertes forestières. Ouvrages indispensables pour lutter contre l'incendie, pour intervenir avec tous véhicules en cas d'évacuation de personnes en difficulté et bien sûr enlever les arbres avec des grumiers. Ce qui va éviter les dégradations avec les tracteurs débardeurs.

Un grand merci à mes 2 adjoints, à l'ensemble de l'équipe pour leur disponibilité. Je remercie Aurélie et je souhaite la bienvenue à Karine qui vient de prendre ses fonctions en temps que secrétaire de mairie. Je remercie l'ensemble des personnes qui s'investissent sans compter pour l'animation de notre village et en particulier les présidents d'association et leur conseil d'administration. Myriam Richard, directrice de l'école La source du Pilat pour sa détermination sans faille, avec toujours l'esprit d'aller de l'avant. Muriel notre correspondante au Réveil.

Je souhaite la bienvenue à toutes les nouvelles familles qui se sont installées. Merci à nos pompiers et gendarmes, et à l'équipe d'entretien des chemins du Parc du Pilat.

Je vous souhaite une excellente année 2023 à vous et vos familles, beaucoup de courage à toutes les personnes souffrantes qui ont du mal à se déplacer et qui vont être contraintes de limiter leur consommation de chauffage, d'électricité et peut-être de nourriture. Je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur, santé et que 2023 soit une année moins difficile que la précédente. Bonne année 2023 !

Le maire, J.P. VALLOT



À vous tous,

L'équipe municipale arrive bientôt à mi-mandat, déjà !!!

Plusieurs dossiers sont en cours d'étude, ralentis par la lenteur et la lourdeur administrative mais nous allons y arriver. La commune a la chance d'être dans un cadre magnifique où le relationnel demeure encore et loin des nombreuses turbulences de la ville...

Malgré tout, comme ailleurs, une poignée d'administrés sont dans la critique négative et je le déplore car même si les différences sont une richesse, en avançant toujours dans l'intérêt collectif, chacun pourrait y trouver équilibre et sérénité.

Grand merci à Éric Faverjon, très discret mais oh combien réactif et efficace. Bienvenue à Karine Chapuis, notre nouvelle secrétaire de mairie. Nous mettons tout en œuvre (formations et accompagnement) pour qu'elle puisse évoluer et s'épanouir dans sa mission, totalement nouvelle pour elle ! Une secrétaire en ruralité doit gérer plusieurs dossiers (voirie, urbanisme, état civil, locations...), ne l'oublions pas et pour cela respectons le métier et la personne. Nos associations sont toujours très actives, même si l'ampleur du travail à fournir pèse sur les plus anciens...

Que leur dévouement soit ici reconnu et remercié ! Vous verrez dans les pages suivantes que de nouveaux professionnels s'installent sur notre commune, merci de leur accorder votre confiance et bienvenue à eux.

Plusieurs défis se présentent à nous : les nouveaux virus, la flambée des prix, la violence mais aussi la préservation de la biodiversité, le respect écologique, le retour à la notion de famille...

Nous parlons rarement de ceux qui ont une philosophie positive et qui sont dans l'innovation, tant sur le plan personnel que professionnel. Nous avons pourtant tous un cœur qui ne demande qu'à donner et à recevoir le meilleur. C'est ce que je vous souhaite pour 2023 !

Le premier adjoint, Gilles GALLEY



Mesdames, Messieurs,

Étant deuxième adjoint depuis 2020, j'ai pu constater que notre commune était une commune vivante et très dynamique. Cela est possible grâce à l'investissement d'un grand nombre d'entre vous que ce soit au sein des diverses associations ou en les soutenant lors des différentes manifestations, mais aussi en temps que bénévole pour la gestion de la commune notamment lors des divers travaux et la gestion du réseau d'eau.

Je remercie les personnes des conseils précédents et actuel pour leur dévouement et les décisions qu'ils ont prises, celles-ci sont les fondations de notre commune actuelle et de solides bases pour sa transmission aux générations futures.

Le deuxième adjoint, Jérôme Gache

INFOS UTILES

MAIRIE

04 77 51 54 23 / colombier.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi > 9h-12h & Vendredi > 14h-17h

Permanences du maire

Mercredi > 10h-12h & Vendredi > 14h-17h

Site internet :

<http://colombier-pilat.e-monsite.com>

SECRÉTAIRE : Karine Chapuis

MAIRE :

Jean Paul Vallot

06 20 91 61 74 / vallot.jp@gmail.com

ADJOINTS :

Gilles Galley

06 58 51 71 82 / mugil@orange.fr

Jérôme Gache

06 72 31 13 73 / jeromegache@laposte.net

AGENT TECHNIQUE :

Éric Faverjon

06 81 98 51 74 / eric.faverjon@nordnet.fr

SOMMAIRE

Mot des élus	1
Infos utiles	2
Vie de la commune	3
Infos pratiques	4,5
Etat-civil	6
Eau	7
Commerces	8
Travaux	9
CUMA	10
Associations	11,12
École	13
APEL/OGEC	14
Club des aînés	15
Pétanque/chasse	16
Acteurs locaux	17
Réjouissances 2022	18
Festivités 2023	19

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs résidents (chauffage compris) :

* 300 € pour le week-end

* 200 € pour la journée

* 110 € la 1/2 journée

Tarifs non-résidents (chauffage compris) :

* 400 € pour le week-end

* 300 € pour la journée

* 210 € la 1/2 journée

Caution : 500 € dans les 2 cas

TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS DE LOISIR ET BUVETTE

Résidents : 80 €

Autres : 100 €

CABINETS INFIRMIERS

Saint-Julien-Molin-Molette :

Emilie Varlette : 06 77 67 34 77

Valérie Gradi : 06 30 53 79 31

Anne Duplat : 06 07 61 79 50

Bourg-Argental : 04 77 39 64 16 / 2 rue du Poisor

csi.bourg.argental@orange.fr

ADMR - SERVICES À LA PERSONNE

04 77 39 79 51

msles3vallees@fed42.admr.org

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU NOHARET

Située à 2 km de Bourg Argental, sur la route de Saint-Sauveur-en-Rue

Lundi et vendredi: 13h30 - 17h / Mercredi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

(Du 1^{er} mai au 30 octobre la déchetterie reste ouverte jusqu'à 18h00)

Pour contacter le gardien de la déchetterie, composer le 04 77 39 18 84

LIGNE L 12

Colombier est desservi par la ligne de car Bourg Argental / Saint-Étienne – Bellevue.

Le tarif est de 2 €.

On trouvera les horaires complets de la ligne en mairie, sur les poteaux installés aux arrêts,

ou sur Internet : <https://www.laregionvustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne>



SOIRÉES JEUX À LA BIBLIOTHÈQUE

Les soirées jeux ont enfin repris !

Tous les Croquants sont invités à se réunir les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois jusqu'en mars à partir de 20h à la bibliothèque communale située entre l'église et l'école. Chacun apporte les jeux qu'il souhaite ! L'objectif

est de se rencontrer et de passer un bon moment ensemble. **Élisabeth Méjean** ouvre la salle et allume le chauffage, et la veillée s'organise généralement dans l'empathie et la détente. Des enfants aux grands-parents, toutes les générations peuvent participer.

PRESSE

Voilà 2 ans que j'ai endossé le rôle de correspondante de presse du Réveil, ne sachant pas exactement où cela me mènerait...

Je dois avouer que je me suis laissée prendre au jeu et que j'ai beaucoup de plaisir à vous rencontrer, à faire connaître des talents, à parler de personnes qui travaillent dans l'ombre mais qui œuvrent dans l'intérêt des autres, bref à parler positivement de notre village ! Je vous remercie de l'accueil que vous me réservez à chaque fois et de la confiance que vous me témoignez en me livrant votre quotidien ou vos passions.

Je reste à votre disposition pour faire paraître des informations dans la presse locale en m'adressant vos demandes par mail : **mugil@orange.fr** ou par Whatsapp uniquement au 06 04 48 57 72.

Après parution, ces articles peuvent aussi être consultés sur le site internet de Colombier, à la rubrique « revue de presse » :

<http://colombier-pilat.e-monsite.com/>

Muriel Galley



PERSONNEL COMMUNAL

Nouveau changement de secrétaire de mairie.

C'est **Karine Chapuis** de Vernolon qui a repris le poste en décembre 2022. Sa proximité avec les Croquants et sa gentillesse vous garantissent un bon accueil pour vos démarches auprès de la mairie.

Une fois de plus, Catherine Hervé, notre ancienne secrétaire qui travaille actuellement à Thélis, est venue à notre secours en acceptant d'assumer quelques heures de formation auprès de Karine pour qu'elle puisse venir à bout des multiples tâches qui lui ont été confiées après la brusque démission

d'Aurélié Baron, qui sera restée moins d'un an à ce poste.

VOL DU BUSTE DE LAURENT ODOUARD

La statue a été arrachée de son socle...

Le monument dédié à ce fameux guérisseur ayant marqué l'histoire locale a été érigé sur la place publique de Colombier en 1887. Depuis, le buste de bronze n'a quitté son socle que durant une courte période, enlevé par les Allemands entre 39 et 45, puis retrouvé et remis en place après la guerre.

Il a malheureusement été dérobé dans la nuit du 27 décembre 2022 : il ne reste à ce jour de ce monument patrimonial que le piédestal et la plaque commémorative.

Une plainte a été déposée suite à ce déplorable acte de vandalisme.



POUZZOLANE

En complément du traitement des routes à la pouzzolane, la mairie peut en fournir aux particuliers afin qu'ils puissent en mettre sur de petites distances.

Des containers peuvent être installés comme c'est déjà le cas à Martinol, dans la montée de Saint-Sabin et au Mas de Cheval. Les particuliers peuvent aussi se servir eux-mêmes à l'un des deux dépôts communaux (le Roure, et route de la Loge après la Brétière) : se renseigner en mairie.



NETTOYAGE DE LA RUE

Le premier lundi de chaque mois, à la demande de monsieur le Maire, la carrière Delmonico Dorel fera passer une balayeuse dans le centre de Colombier.

Il faudra éviter de se garer le long de la route le matin, pour ne pas gêner le travail du véhicule.

LES FEUX À L'AIR LIBRE SONT INTERDITS

Heureusement, les feux des particuliers sont en nette régression, et la municipalité vous encourage à poursuivre vos efforts pour trouver d'autres solutions que le brûlage des végétaux.

C'est une pratique polluante, cause d'incendies, qui peut être avantageusement remplacée par le compostage des déchets, ou par leur transport en déchetterie : brûler 50 kg de végétaux pollue autant que faire 13 000 km avec un véhicule diesel récent !

Une contravention de 450 € peut être appliquée aux contrevenants.

NOUVELLE LOI MONTAGNE

Équipements désormais obligatoires dans la commune de Colombier:

Du 1^{er} novembre au 31 mars, les véhicules devront **soit détenir dans leur coffre des chaînes à neige** (métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices, **soit être équipés de quatre pneus « hiver »**. Les pneus hiver, au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation « 3PMSF » (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du « symbole alpin » et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ».

Jusqu'au 1^{er} novembre 2024, les pneus neige uniquement marqués « M+S » seront tolérés. Les pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) n'ont pas de définition réglementaire : pour être considérés comme pneus hiver, il faut qu'ils soient estampillés « 3PMSF », ou au minimum « M+S » pour la période transitoire des 3 premières années d'application de la nouvelle réglementation.

Les véhicules portant des pneus à clous sont exonérés des obligations d'équipement.



DIVAGATION DES CHIENS

Il est interdit de laisser divaguer les chiens par arrêté du maire du 23/11/96 : les chiens doivent être attachés ou enfermés quand ils ne sont pas sous la surveillance de leur maître.

Les propriétaires contrevenants pourront être poursuivis conformément à la loi.



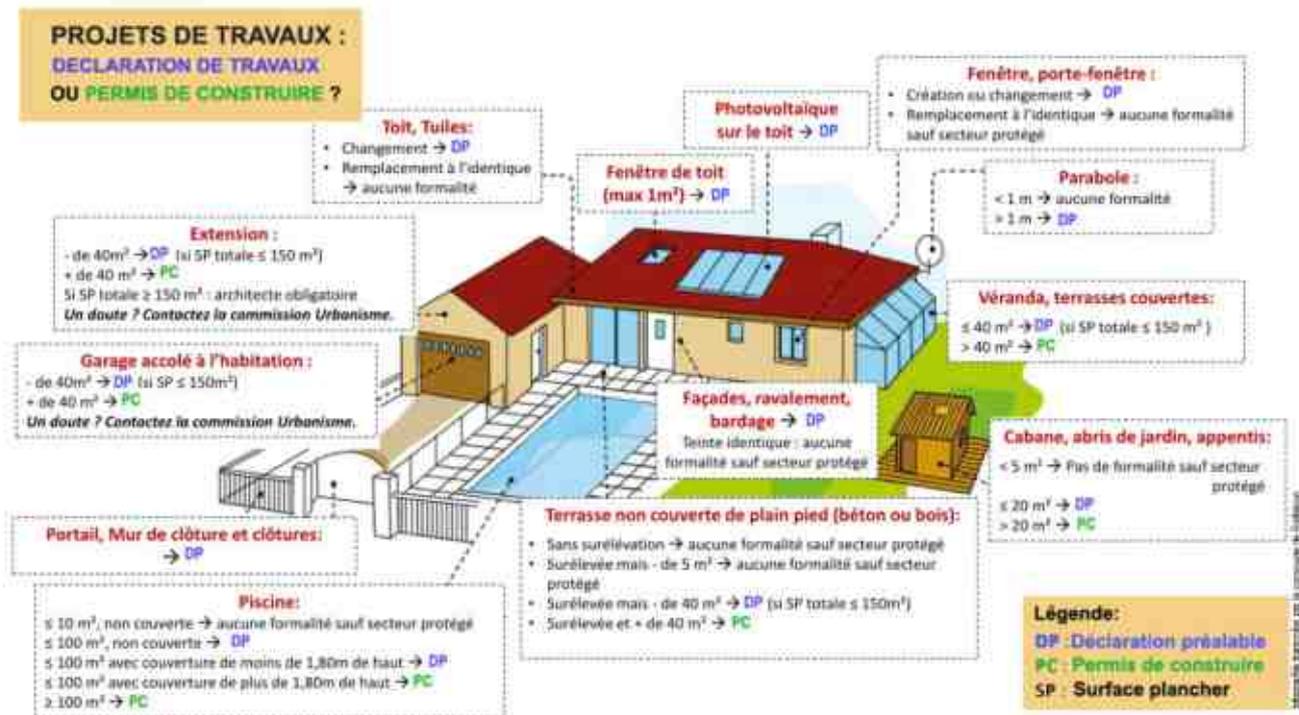
Suivez l'actualité de la commune

L'APPLI 100% GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ



DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

À compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être déposées par voie électronique à l'adresse urbanisme@colombier42.fr. Le dépôt des dossiers papier reste possible au guichet de la mairie.



RAMASSAGE DES POUBELLES

Les poubelles vertes sont ramassées le mardi, les poubelles jaunes le mercredi tous les quinze jours. Le verre n'est pas admis dans les poubelles, il doit être déposé dans le container situé sur la place derrière la mairie. Les encombrants doivent être transportés en déchetterie : ils sont refusés par le ramassage et laissés sur place.

Plus de doute à partir du 1/01/2023,
tous les emballages et papiers se recyclent !



• Qu'est ce qui va changer dans notre façon de trier ?

Désormais le geste du tri à la source sera simplifié, c'est un emballage ?
Déposez le dans le bac jaune !

• Les bons gestes à adopter :

Je lave mes emballages ? **non !**

Je les vide de leur contenu ? **oui !**

Je les dépose en vrac et sans sac ? **oui !**

Je les dépose séparés les uns des autres ? **oui !**



Le SICTOM se tient à votre disposition pour tout renseignement sur les nouvelles consignes de tri au 04 77 55 81 04 ou à l'adresse mail : secto@colombier42.fr

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES



Anna
VERCASSON
née le
20/02/2022



Lina
PONSON
LANIER
née le 8/07/2022



Éthan
GACHE
né le
2/09/2022



Alaïs
JABNOUN
BUTALI
née le 8/11/2022



Vaïana
LEVASSEUR
née le
15/11/2022

MARIAGE



Marlène et Dimitri ODOUARD
mariés le 27/08/2022

DÉCÈS



Véronique
FAVERJON PROST
née en 1966
décédée le 4/04/2022

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Pénurie d'eau

C'est la pénurie d'eau à Colombier.

Depuis le mois de janvier 2022, les sources captées par la commune pour alimenter le réseau d'eau potable n'ont cessé de diminuer. Ainsi, le nouveau captage situé au-dessus de la croix de la Loge qui fournissait 180 m³ par jour en janvier est tombé à 18 m³ par jour au mois d'octobre. Les captages de Vernolon sont passés de 200 m³/jour à 52 m³/jour dans la même période.

La commune consomme environ 60 m³/jour. Ce chiffre varie bien sûr en fonction des pics de consommation inhérents à toute collectivité.

Nous arrivons donc à une production de 70 m³/jour pour une consommation moyenne de près de 60 m³, ce qui signifie que certains jours de forte consommation nous consommons plus que nous ne produisons... Et seule la capacité de stockage de nos réservoirs permet d'éviter les coupures d'eau.

Le conseil municipal avait anticipé cette pénurie :

- D'abord, en luttant contre les fuites :

les canalisations défectueuses ont été réparées, et à notre connaissance il n'y a plus aucune fuite majeure sur le réseau. Cela ne nous empêche pas de le surveiller, et chaque semaine les compteurs situés au départ de chaque antenne sont relevés afin de repérer immédiatement toute fuite. Le réseau est régulièrement inspecté par l'employé communal et les élus, et ils vous demandent de leur signaler tout signe d'humidité inhabituel sur le terrain : cela pourrait être une fuite du réseau.

- Le nouveau captage effectué sur les hauteurs de la commune a été la seconde mesure qui a permis d'éviter les coupures : pour le mettre en service dès cet été, nous avons dû demander une dérogation à l'ARS, car les procédures administratives ne sont pas terminées. L'enquête publique obligatoire n'a pas encore été organisée. Mais il nous manquerait aujourd'hui 10 m³/jour pour alimenter la commune si nous n'avions pas effectué ce branchement.

- La troisième mesure prise par la mairie est l'arrêté de restriction d'eau (que vous avez pu voir affiché sur les coins propreté, à la mairie, dans

la presse, sur notre site Web...) vous demandant d'éviter tout gaspillage d'eau potable.

La pénurie d'eau que nous vivons est elle-même source de plus de consommation pour le réseau communal : en effet, certaines habitations qui bénéficiaient d'une source privée ont vu leur ressource se tarir et ont dû faire appel à l'eau communale aux pires moments de la crise. Ceux qui bénéficiaient déjà du réseau ont ouvert le robinet, et d'autres ont dû demander un branchement, comme à Girodet où les travaux ont rapidement été effectués.

La solidarité intercommunale n'a pas été sacrifiée puisque nous avons accepté de fournir de l'eau à Saint-Julien-Molin-Molette dont la situation est encore pire que la nôtre : ils ont été contraints de faire venir de l'eau par camions citernes à certains moments de la pénurie. La modeste contribution de Colombier (400 m³) a pu être effectuée grâce à une interconnection entre nos réseaux sur la route de la Pauze au niveau du Grand Pré.

Bien que cette année le réseau ait tenu, il est probable que la pénurie devienne récurrente. Nous risquons des coupures d'eau dans les prochaines années et chaque décision concernant cette ressource doit désormais être prise en fonction de cela.

Éric Faverjon



Qualité de l'eau

Des analyses sont effectuées régulièrement au réservoir de Vernolon, ainsi qu'au bourg, pour vérifier la qualité de l'eau du robinet et garantir qu'elle peut être consommée par tous sans danger.

Vous pouvez retrouver ces analyses sur le site suivant :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>



La camionnette de l'épicier « **LA ROULOTTE DES SAVEURS** » passe chaque semaine à Colombier, le mercredi aux alentours de 16h30 -17h30. Elle monte jusqu'à Girodet et se signale en klaxonnant. Possibilité de livraison. **Tél. : 06 14 25 69 45**

LE FROMAGE DE THÉLIS

F. Berne de « Savary » vend ses fromages le dimanche entre 10h30 et midi sur la place de la mairie.

Tél. : 06 08 71 04 80



NOUVELLES ACTIVITÉS



STUDIO PHOTO

Dans son studio photo aménagé « L'instant Photos », **Lætitia Banos** vous accueille pour tous types d'événements, pour immortaliser vos plus beaux moments de la vie.

Sept reportages de mariage dans son agenda, de juin à septembre. Le forfait complet va des préparatifs jusqu'à la pièce montée ! Sans compter qu'elle aime les gens et qu'elle prend le temps de rencontrer les mariés en amont afin d'être au plus près de leurs attentes.

Afin de se démarquer, elle propose des innovations telles que les bains de lait puisque son studio est équipé d'une baignoire ! Du lait d'amande, des fleurs naturelles ou des agrumes permettent ainsi des clichés inédits pour une femme enceinte ou un enfant qui se tient assis. Sont aussi prisées les séances du premier anniversaire d'un bébé ou les photos dans un décor de Noël.

Elle propose des bons-cadeaux, et il y aura une offre « Fête des mères ». Plusieurs formules, pour tous les budgets. D'autre part, elle et son mari sont en train de mettre au point une suggestion de photo gravée au laser sur support bois. Elle espère aussi une collaboration avec des professionnels tels que coiffeurs, fleuristes, couturières... et le monde industriel (plaquette entreprise sur devis personnalisé).

MOTOCULTURE



Nouvellement installé à son compte, **Maxime Gache** de Baternon propose ses services de réparation, entretien, vente de matériel d'occasion en motoculture: « Gache motoculture ». Il travaille chez lui, impasse de Baternon et peut aussi se déplacer au domicile des clients. Il répare tronçonneuses, débroussailleuses, tondeuses, tracteurs tondeuses, motobineuses, motoculteurs, groupes électrogènes...

Après avoir travaillé quelques années chez « Loisirs Verts » à Annonay, Maxime est revenu sur Colombier. **Contact : 06 95 09 13 58 ou gachemotoculture@gmail.com**

CHARLOTTE SABOT OSTÉOPATHE

Consultation
à votre domicile

07 61 17 93 80
cabinet.charlottesabot@gmail.com



Une ou des bricoles dans votre maison ou jardin

Eric Delarre
Multi-services



delarre.eric@gmail.com / 06 09 81 14 57

UN NOUVEAU PRÉAU



Au départ, c'était une piste de danse...

Puis rapidement la commune y a installé un chapiteau qui permettait d'abriter les activités de plein air. Le chapiteau est désormais remplacé par un bâtiment « en dur » dont la charpente provient de la forêt communale.

Il reste pour finaliser le projet à crépir le bâtiment, travailler les alentours immédiats, afin de rendre l'accès facile à tous et attendre les beaux jours pour reprendre les activités d'extérieur.

VOIRIE

Classement du prolongement du chemin des Bernes

Le chemin rural sera reclassé sur 35 m en voie communale, afin de bénéficier de subventions lors d'aménagements futurs.

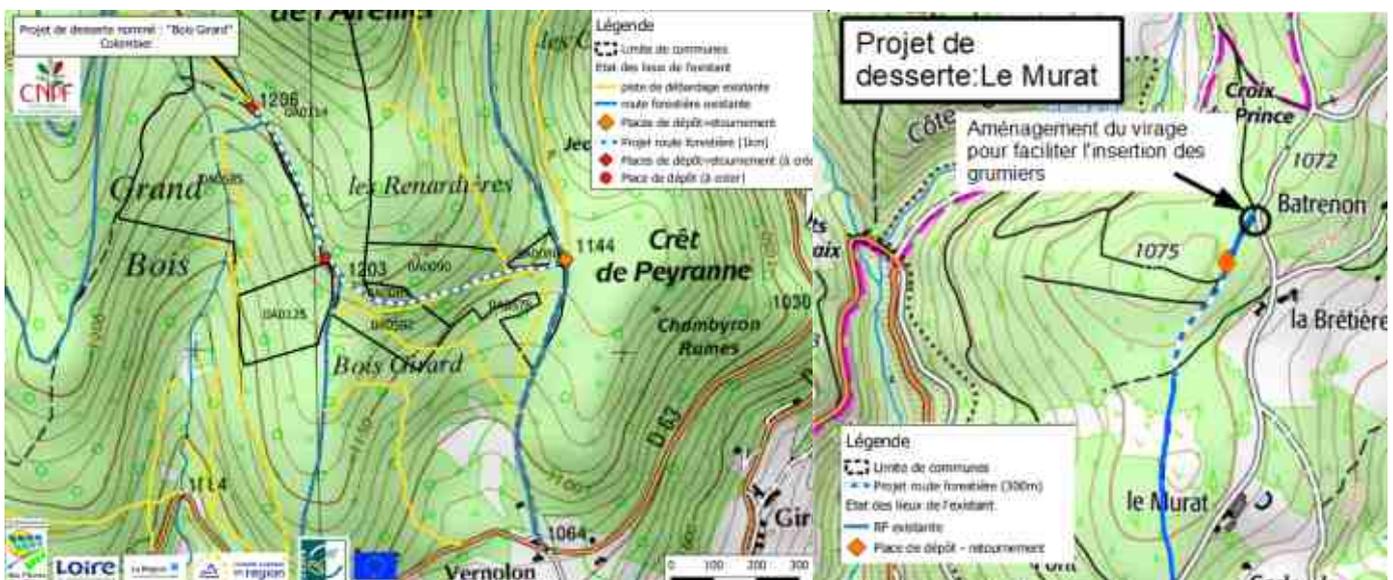


STATION D'ÉPURATION

Le projet de remplacement de la station d'épuration qui recueille les eaux usées du bourg est au stade de l'acquisition des terrains supplémentaires indispensables. L'ajout des surfaces encadrées en rouge ci-contre à l'implantation actuelle devrait permettre d'effectuer les travaux tout en facilitant l'accès aux parcelles environnantes.

(Chemins élargis et accès maintenus.)

PROJETS DE PISTES FORESTIÈRES



CUMA DE COLOMBIER

La CUMA de Colombier (coopérative d'utilisation du matériel en commun) compte actuellement une trentaine d'adhérents, dont environ 15 sur les communes de Colombier et Graix.

L'objectif reste le même : réduire les charges de mécanisation sur les exploitations agricoles.

Pour cela, 21 outils sont mis à disposition des agriculteurs.

Cette année, l'épandeur à fumier a été renouvelé. Suite à une demande des adhérents et de la commune de Colombier, il a été fait acquisition d'un broyeur d'accotement, pour l'entretien des bords de parcelles agricoles et des pistes forestières dans un premier temps. Chaque matériel est attribué à un référent qui gère les plages d'utilisations ainsi que le suivi et l'entretien périodique.

La CUMA garde une bonne santé financière avec des coûts d'utilisations limités, malgré les hausses de charges liées aux entretiens courants (pièces, usure...). Nous avons aussi revu le règlement intérieur, conjointement avec la FDCUMA, car il n'avait pas été revu depuis la création.



BUREAU

Président : Thomas Chambefort

Vice Présidente : Béatrice Courbon

Trésorier : Jean-Luc Rouchouze

Secrétaire : Simon Martel

Bureau : René Lachal, René Blachon,
Patrick Berlier, Richard Martin,
Philippe Royet, Jean-Paul Vallot



LOTISSEMENT DES MÉLÈZES



Cinq nouvelles maisons (bientôt six) ont été construites sur le lotissement des Mélèzes au centre du bourg depuis 2018 (photo ci-contre).

Ci-dessous : photo decembre 2022



DES RACINES À LA CIME

Une nouvelle association vient de naître sur notre territoire!

Notre association, « Des Racines à La Cime », a pour objectif la plantation et l'entretien de vergers collectifs diversifiés ouverts à tou(te)s.

La vocation de ces vergers est avant tout conservatoire, et non productive ou lucrative : nous souhaitons planter un maximum d'espèces et de variétés fruitières différentes, chacune avec ses spécificités (qualité fruitière, résistance, etc.), surtout en termes d'adaptation au climat local et/ou aux conditions climatiques à venir. En se libérant de la contrainte purement productive, l'entretien de ces plantations favorisera toujours un objectif de longévité, dans le respect du végétal, de son état de santé et de son évolution sur le long terme.

Cette collection a également pour but la diffusion de ces espèces et variétés, par la mise à disposition de greffons, de plants ou de boutures. Ainsi, nous voulons intégrer aux vergers une partie pépinière, pour la culture de jeunes plants, à la fois moyen de diffusion des végétaux et outil pédagogique. Elle pourra par exemple permettre l'organisation d'ateliers, de greffe et de taille notamment. Des visites explicatives peuvent également être envisagées.

Ces vergers seront également des lieux ouverts, des espaces de réflexion et d'expérimentation, dans la volonté de participer à l'évolution de l'arboriculture, consciente et respectueuse du vivant. Nous avons à disposition un premier petit terrain situé à Choron, commune de Saint-Appolinard. Il nous sert de point de départ et pourra être mis en culture très prochainement, dès cet hiver. Sa surface nous permettra de planter une vingtaine d'arbres au maximum. Pour élargir et diversifier notre collection, nous cherchons d'autres terrains, notamment parce que les particularités de chaque lieu (altitude, exposition, nature du sol...) nous permettront d'envisager la culture d'autres variétés adaptées au contexte local.



Bien sûr, nous avons besoin de vous pour nous signaler les vieux arbres fruitiers qui vous semblent avoir un intérêt commun. Nous pourrions avec l'accord du propriétaire prélever un greffon (petite branche) qui servira à multiplier cette variété.

Si notre association vous intéresse, n'hésitez pas : venez nous rejoindre !

Contact : guillaumeschmitt@hotmail.com / 06 45 23 02 46



LES CROQUANTS EN 4L

« Les croquants en 4L » est une nouvelle association créée par Sylvain Vallot et Adrien Berne en novembre 2022. Celle-ci a pour but de participer au « 4L Trophy » qui est un raid humanitaire au départ de Biarritz jusqu'aux célèbres dunes marocaines. Nous avons le projet de participer à cette aventure en 2024. Nous avons trouvé notre partenaire qui est évidemment une Renault 4L de 1989, voiture célèbre de nos parents et grands-parents. Vous aurez l'occasion de la croiser dans le village régulièrement ainsi que lors de diverses manifestations que nous pourrions organiser au fil de l'année à venir.

ASSOCIATION « PAS À PAS »

L'association Pôle autour de la santé, de l'activité physique adaptée et du sport ayant pour sigle PAS A PAS a été créée par et pour des personnes fragilisées par un problème de santé et/ou l'avancée en âge.

Elle est née d'une problématique : la pratique agit favorablement sur les différents déterminants de la santé, physique et biologique mais aussi psychologique et social. Et pourtant, bouger relève pour beaucoup d'un réel défi, « à la hauteur de celui de gravir le toit du monde, l'Everest » pour reprendre les termes des personnes. Les personnes éprouvent de grandes difficultés à s'engager dans une activité physique malgré le fait qu'elles aient conscience de l'importance de cette pratique pour leur santé.

Ses conditions d'exercice : de la pratique en petit groupe afin d'adapter au mieux à chacun.

Chaque activité proposée est un pas pour renforcer sa confiance en soi, stimuler ses sens et capacités, préserver sa mobilité. Ce sont aussi des temps d'échange forts entre pairs.

En 2022, PAS À PAS a proposé :

- **Des séances d'activité physique adaptées (APA) en visio.** Chaque séance APA est une brochette d'activités (équilibre, coordination, mémoire, renforcement musculaire...) choisie en fonction de l'humeur du moment et des participants présents. Elles sont animées par une professionnelle de l'activité physique adaptée (Florence Odin), formée pour cela dans diverses pathologies.

- **De la marche adaptée dans le parc du Pilat.** Elles sont encadrées par un accompagnateur moyenne montagne (Thomas Mosnier) et/ou Florence Odin pour certaines adaptations, répondre aux questions des personnes (dans la limite de ses compétences) notamment sur l'adaptation par rapport à leur pathologie et à leur cas particulier.

- **Et un défi marche de 4 jours.** Un groupe de 15 personnes malades a réalisé leur rêve de marcher sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Ces projets Santé Séniors ont été soutenus par le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, la Fondation de France et le fonds ACEF AURA.

Les projets pour 2023 : maintenir les séances APA en visio, développer les marches adaptées, proposer un nouveau défi, du yoga adapté et de la sophrologie.

Si vous êtes intéressés pour qu'un atelier équilibre et/ou mal de dos soit mis en place sur Colombier, faites-le-nous savoir par mail. N'hésitez pas à nous faire d'autres suggestions.

***Photo ci-dessous :
sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle***



Témoignage de Françoise :

« Le défi : se confronter en groupe à la marche sur 4 jours.

Une fois la décision prise, l'inscription faite, outre les bagages, je dois me concentrer sur le nécessaire quotidien à ne pas oublier concernant ma pathologie.

Cette attention est indispensable pour lever les angoisses des risques. »

***Association PAS À PAS
Siret : 891 786 915 00019***

***Email : asso.pasapas42@gmail.com
Site Web : <http://asso.pasapas.free.fr>***





Bienvenue dans cette nouvelle année scolaire qui sera SPORTIVE et CULTURELLE.

Avec ses 18 élèves, l'école garde un effectif stable. Virginie, l'aide-maternelle, nous a quitté pour donner naissance à son second enfant et nous avons accueilli cette année, pour la remplacer, Céline et Max, qui vont nous accompagner jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Nous serons rejoints en janvier par Morgane R., en service civique, qui viendra confirmer chez nous son projet professionnel.

Cette année sera sous le signe de la découverte sportive, avec pour chaque période une activité nouvelle, aidé en cela par le matériel fournit régulièrement par l'UGSEL (Union générale sportive de l'enseignement libre), mais aussi grâce aux interventions d'associations locales. Nous avons découvert la pétanque au printemps dernier grâce aux membres de l'association du village, qui sont intervenus sur six séances auprès des enfants de l'école, de la grande section de maternelle au CM2.

Cette année nous avons eu une initiation au rugby avec la CSA Annonéen et ses éducateurs sportifs, qui ont su transmettre aux enfants le goût de ce sport et des valeurs qui y sont rattachées (esprit d'équipe, entraide, intégrité, discipline, respect...). Ils ont obtenu leur diplôme d'initiation.



Puis la découverte du patin à glace jusqu'aux vacances de Noël a vu d'autres compétences émerger. Suivront le cycle de badminton, puis le tir à l'arc, initié par J.P. Vallot, précéderont un nouveau cycle de natation qui arrivera avec les beaux jours.

Il est important de souligner l'implication de croquants et croquantes dans la vie de l'école tant dans « La semaine du goût » accompagnée par Gérard D., ou encore Brigitte G., venue partager ses compétences lors de nos ateliers de travaux manuels, ainsi que les parents qui participent de manière très dynamique aux actions et manifestations pour entretenir et animer l'école du village.



Enfin, en lien avec la correspondance mise en place l'an dernier avec des enfants de Provence, ainsi qu'avec le programme scolaire, nous partirons en classe verte au printemps sur le thème du Moyen-Âge, pour découvrir le Comtat Venaissin, terre papale au XIV^e siècle, autour d'Avignon et l'Isle sur Sorgue.

Les enfants de l'école primaire remettent en activité la bibliothèque chaque jeudi après-midi de 14h à 16h avec ouverture au public et prêt de livres, sauf pendant les vacances scolaires.

Donc pour cette nouvelle année, toujours plein de beaux projets en cours et à venir, avec un véritable lien avec les associations et les habitants du village.

Myriam RICHARD – École Source du Pilat

Président : Cyril Duclos
Vice-présidente : Viviane Rouchouze
Trésorier OGEC : Lionel Da Fonseca
Trésorière APEL : Cépheide Jurdic
Secrétaire OGEC : Christine Blachon
Membre : André Gache

L'année 2022 a subi quelques rebondissements au sein de l'APEL/OGEC. Le départ de Sophie Bourrin vers une nouvelle vie familiale a contraint le bureau à réorganiser les fonctions de chacun et chacune, celle-ci n'ayant pas été remplacée à sa place de secrétaire APEL.



L'assemblée générale de novembre dernier a montré un bon rapport moral et financier de l'association grâce à la mobilisation de tous et à la bonne participation du public qui soutient en continu l'école en répondant présent ou en participant aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année, à savoir :
 Matinée caillettes / arbre de Noël / 2 soirées théâtre / vente de pizzas / soirée du fougot / vide grenier / fête d'été / tombola.

Vu la conjoncture actuelle, les tarifs scolarité et cantine ont été augmentés, passant respectivement à 25 € et 5 €.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Le recrutement du personnel devient compliqué du fait des baisses d'aides de prises en charge de l'état pour les contrats aidés, les critères d'éligibilité sont de plus en plus complexes et les entretiens demandent souvent beaucoup d'administratif pour trouver le bon candidat ou la bonne candidate.



En 2022, les 17 élèves présents ont été accompagnés en classe passerelle par Virginie Brun, qui depuis novembre est partie en congé maternité suite à la naissance de son deuxième enfant. La classe principale a été gérée par Myriam Richard directrice, secondée par un service civique en la personne de Cassandra Desmartin dont le contrat s'est terminé au mois de juin.

Depuis septembre, Céline Constancias et Max Line assurent les postes d'aide maternelle et service civique.

POINT « TRAVAUX »

Un chantier d'envergure a été géré par quelques papas d'élèves et bénévoles avec la participation de l'entreprise BM charpente de Bourg-Argental : la couverture du toit de la classe passerelle a été entièrement refaite, celle-ci engendrant des fuites importantes sous plafond. Merci à l'entreprise ayant réalisé ces travaux, merci aux bénévoles et à la carrière Delmonico Dorel pour l'aide financière apportée à ce chantier.



Nous sommes à la recherche de bénévoles et/ou parents d'élèves pour compléter le bureau de notre association et ainsi permettre la survie de l'école.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Cyril Duclos au 06 61 23 19 39 : merci !

Que cette année nouvelle nous permette de vous retrouver en bonne santé, qu'elle vous apporte le meilleur au sein de vos foyers.

Meilleurs vœux à tous et toutes !



Le Club a repris ses rencontres le 10 janvier 2022, à la salle des fêtes de Colombier.

Les rencontres ont lieu le lundi de 14h à 18h, tous les 15 jours.

Le 7 février a eu lieu l'assemblée générale du club avec 55 présents, 8 pouvoirs donc 63 votants. La cotisation annuelle reste fixée à 20 € pour 2023. **À ce jour, 75 adhérents.**

Le président ne voulant pas renouveler son mandat au conseil d'administration ainsi que plusieurs membres du bureau, il est procédé à l'élection de nouveaux membres.

Sont élues : Josiane Blachon, Arlette Dumas, Marie Michel.

Dans sa réunion du conseil d'administration du 21 février, faute de Président, il a été décidé à l'unanimité de faire une gestion collégiale des 12 membres du bureau.

Le 17 mai à Bourg-Argental, a eu lieu la fête de l'amitié regroupant tous les clubs adhérents à Génération mouvement Loire avec pour animation : concours de pétanque pour la qualification permettant de participer au National de Pétanque à Port-Barcarès. Un concours de belote en doublettes formées. Pour les autres, visite des « Bonbons de Julien » le matin, et l'après-midi, film sur le passé industriel de Bourg-Argental.

Les participants à cette journée ont

partagé un repas à la salle Jacques Estérel de Bourg-Argental.

Le 16 juin, sortie du Club loisirs amitiés Colombier-Graix, en car, à Chantemerle les Blés (Drôme), avec visite du musée de l'Alambic de St Désirat, le matin et repas de midi à l'auberge « La Terrine », 45 personnes ont été très heureuses de se retrouver. L'après-midi chacun a choisi ses loisirs, danses, pétanque, promenade ou simplement jeux de cartes à l'ombre à cause de la forte chaleur. Chacun est revenu enchanté de cette journée.

Pause estivale du Club en juillet – août, entrecoupée le 1^{er} août d'un pique-nique sur le terrain de loisirs de Colombier, chacun a pu profiter de cette belle journée en partageant les préparations des uns et des autres. L'après-midi, jeux de cartes, boules, ou promenade ont permis de pouvoir se rencontrer et passer un agréable moment.

Le 5 septembre, reprise des rencontres du lundi.

Du 20 au 23 septembre, concours national de pétanque à Port-Barcarès, organisé par Génération mouvement. Une triplette féminine et deux triplettes masculines y ont participé. Tout le monde est revenu ravi du séjour.

Le 14 octobre, sortie publicitaire en

car avec la société Florilège, à Lyon. 42 personnes ont participé à cette sortie. Après le repas, une balade en bateau sur la Saône a permis de faire mieux connaissance avec le patrimoine lyonnais. Les participants à cette journée étaient très satisfaits.

Plusieurs séjours organisés par Génération mouvement Loire ont permis à plusieurs de nos adhérents de vivre une semaine de vacances très agréable, en juin à Cap d'Agde, et en septembre à Villers Le Lac (Doubs).

Le 12 décembre à midi, 54 adhérents du Club se sont retrouvés pour partager un apéritif dînatoire pour clôturer l'année. Tous les présents ont trouvé cette rencontre très conviviale.

Les anniversaires des personnes nées en 2 ne sont pas oubliés, elles recevront une boîte de chocolats. Les personnes résidant en maison de retraite recevront également un présent. Vous serez informé par voie de presse de la date de la prochaine assemblée générale du Club.

Celles et ceux qui sont désireux d'adhérer au Club seront les bienvenus, ainsi que tout(e) candidat(e) à la Présidence, la gestion en forme collégiale ne pouvant pas durer dans le temps.

Bonne année 2023 !

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

Bonjour à tous, la société de chasse compte 39 sociétaires pour la saison 2022/2023.

Les prélèvements de chevreuils et sangliers se poursuivent et il a été décidé d'arrêter la chasse aux lièvres avant la réalisation du quota pour préserver l'espèce. Nous regrettons quelques dégâts, mais faisons au mieux pour les contenir.

Le traditionnel Ball-trap a été un succès et une première soirée Beaujolais fut très conviviale malgré le froid.

Nous vous remercions de votre participation et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour ces manifestations, sans oublier le banquet en avril.



Nous attirons votre attention sur les nouveaux panneaux lors de nos battues grands gibiers qui servent à signaler notre présence et en aucun cas à interdire l'accès aux autres usagers de la nature. Nous tenons à remercier les personnes qui font l'effort de porter des vêtements de couleurs vives lors de leurs sorties en forêt.



Un remerciement à Gaétan et Jean-Claude pour leurs dévouements au sein du bureau qui sont remplacés par Richard Usseglio au poste de trésorier adjoint et Matthieu Rouchouze au secrétariat ainsi qu'une pensée pour nos sociétaires disparus ces dernières années.

Les chasseurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux.

AMICALE PÉTANQUE DE COLOMBIER

La saison vient de s'achever sur un gros succès avec sa matinée boudin dont 130 litres de sang et 16 jambons transformés en saucisses le samedi.

Une grande participation également pour le concours de pétanque du 15 août avec 80 doublettes et une tombola au profit de l'association « Neurons 63 » en souvenir de Sylvain Geourjon qui a permis de faire un don de 800 €.

Un concours inter-sociétaire a été organisé le 17 juin et une matinée saucisse le 15 mai pour remplacer le concours de belote initialement prévu le jour de pâques et évidemment les vendredis pétanque avec son traditionnel repas en fin de mois.

Toute l'équipe, présidée par Gérard Degraix, souhaite à tous ses adhérents le bonheur et la santé et les invite à se retrouver le jour de l'assemblée générale le dimanche 12 mars 2023 à 10 heures.

Toutes personnes seront les bienvenues pour agrandir notre cercle de pétanqueurs les vendredis après-midi afin de passer de bons moments.

Amicalement

MANIFESTATIONS 2023

Festivités pour l'année 2023 :

12 mars: Assemblée générale

7 avril: Ouverture des vendredis

14 mai: Matinée saucisses

10 juin: Rencontre inter-sociétaires

15 août: Concours de pétanque

3 décembre: Matinée boudin



ACTEURS LOCAUX

GAEC du Vernolon
Éleveur caprin
04 77 51 58 40
06 29 58 40 55

Charlotte Sabot
Ostéopathe
07 61 17 93 80
cabinet.charlottesabot@gmail.com

Accès Élévation
Monte-escaliers,
élévateurs de personnes
06 16 64 25 44

**Les chambres et
tables d'hôtes du
Vernolon**
04 77 51 50 07

Gîte l'Arrivée
De 4 à 15 personnes
Balandreau/Brunon
06 34 12 30 52
06 10 48 35 19

Ferme du Prince
Charcuterie fermière
04 77 51 52 45

Atelier de Cuir
Réparation-création
vente chevaux poneys
07 82 84 75 35

Gache Motoculture
Maxime Gache
06 95 03 13 58

Croix de Saint-Sabin
Restaurant, hébergement
spécialité : Chapeau du Pilat
04 77 51 50 34

Gîte le Colombaret
6 personnes / 70m²
René Oriol
04 77 51 57 85
06 79 84 80 58

Assistante Maternelle
Annie Vallot
04 77 51 55 69

Gîte le Croquant
Cellard Mireille
06 30 15 54 36
04 77 51 56 16

Gîte « Les Hirondelles »
6 personnes / 140 m²
J.P & Annie Vallot
06 20 91 61 74

Élec service
Gaël Mouton électricien
06 81 95 44 56

Ferme Girodet
« Le Sauzet »
Vente caissettes veau-boeuf
04 77 51 54 38

Bonnefoy André
Entreprise de
travaux forestiers
06 87 74 80 46

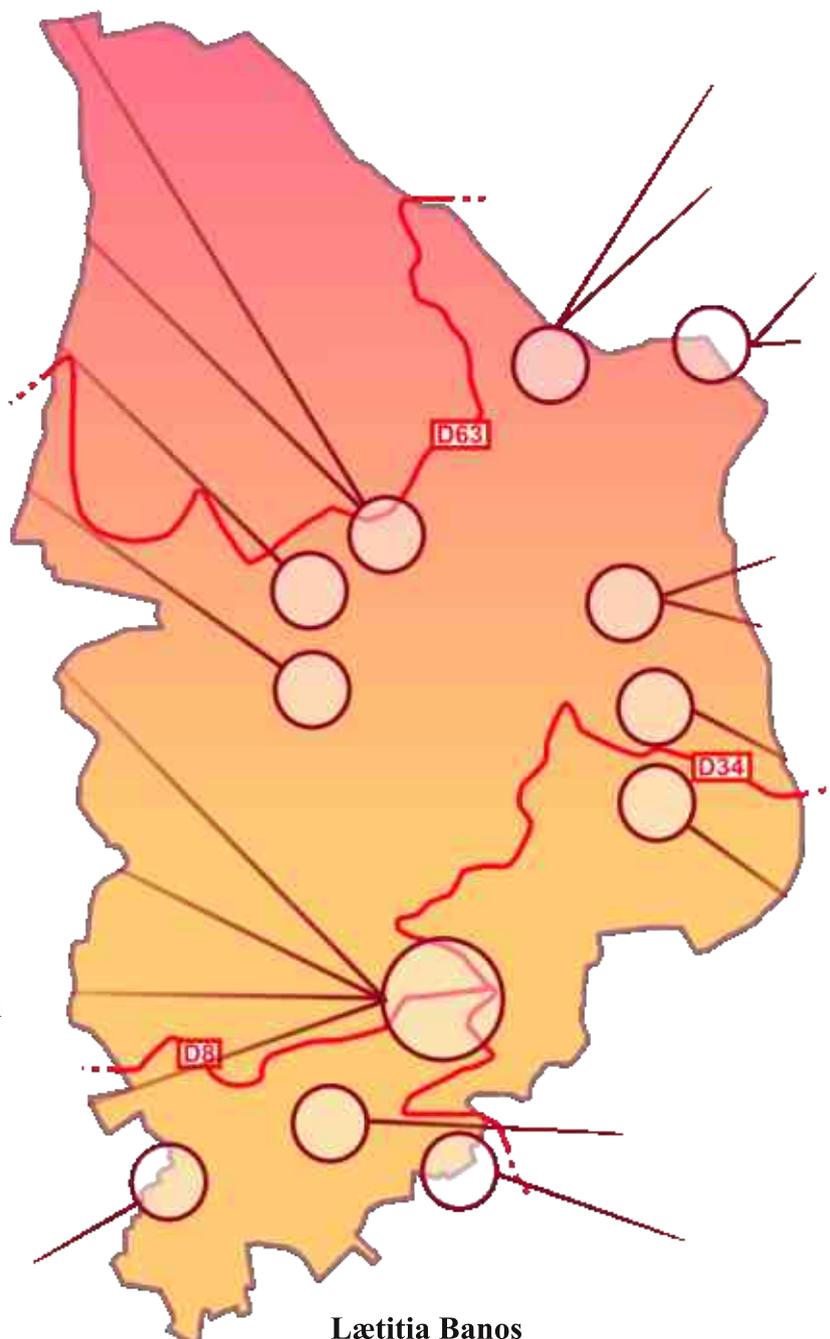
Éric Delarre
Multi-Services
06 09 81 14 57
delarre.eric@gmail.com

Borne Sophie
L'instant Pilat
Massages / Spa
07 88 81 27 56

Lætitia Banos
Instant Photos
Studio, extérieur et domicile
06 24 81 50 72
instantphotos42@gmail.com

Akhapilat
Thomas Mosnier
Accompagnateur
montagne VTT
akhapilat.business.site
06 88 96 79 71

Delmonico Dorel
La pierre dans tous ses états
04 75 03 11 00



LES RÉJOISSANCES DE 2022 EN IMAGES !



Classes en 2



Marché de Noël de l'école



Balade en bateau sur la Saone



Fête d'été



Spectacle des enfants

Merci à René Oriol, auteur de la plupart des photos de ce bulletin.

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2023

21 janvier	Théâtre APEL - Salle des fêtes
3 février	Pizzas APEL - Salle des fêtes
4 mars	Fougot APEL - Salle des fêtes
26 mars	Matinée saucisses Chasse - Salle des fêtes
26 mars	Après-midi belote Chasse - Salle des fêtes
1 avril	Repas annuel Chasse - Salle des fêtes
22 avril	Théâtre - Salle des fêtes
14 mai	Matinée saucisses - Terrains de loisirs (orga : Pétanque)
28 mai	Vide-grenier - Terrains de loisirs (orga : APEL)
10 juin	Concours de pétanque inter-sociétaires à 10h
1 et 2 juillet	Fête d'été
15 août	Concours de pétanque annuel - 14h
26 et 27 août	Ball Trap (orga: Chasse)
3 décembre	Matinée boudin - Salle des fêtes - 9h (orga : Pétanque)



Photo : Véronique Prost

Le bulletin communal est réalisé par **Éric Faverjon** grâce à la contribution des associations locales et des administrations partenaires. **IMPRESSION : GRAPHY**